



Syndicat
National des
Professionnel.le.s
de la Petite Enfance

Marolles-sur-Seine, le 4 février 2021

STOP AU MÉPRIS !

Ce mardi 2 février 2021, dans une trentaine de villes de France, les Professionnel.le.s de la Petite Enfance se sont mobilisé.e.s pour protester contre la réforme des modes d'accueil.

Dans le cadre du Collectif Pas de bébés à la consigne, nous avons demandé à être reçu.e.s par Monsieur Adrien Taquet, Secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé. Encore une fois, ce dernier n'a pas daigné nous recevoir mais nous a fait recevoir par Monsieur Blin, son conseiller.

Pendant notre entrevue, Monsieur Blin s'est montré attentif, il a pris quelques notes. Il nous a entendu... mais nous a-t-il écouté ? Pas sûr.

Lorsqu'on lui parle d'enfants, lui nous parle de moyennes. Quand on lui parle de qualité d'accueil, lui nous répond: "qu'un adulte pour 6 enfants, c'est mieux que, en moyenne, un adulte pour 7 enfants". Certes, envisagé sous cette forme, c'est mieux. Mais en pratique, NON !!! M. Taquet nous propose 1 pro pour 6 enfants qui ne marchent pas alors qu'actuellement c'est 1 pro pour 5 ! Nous demandons simplement à ce que ce maximum soit maintenu.

Le rapport de la Commission des 1000 premiers jours en septembre 2020, l'avis du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age en octobre 2020, le rapport Giampino en 2016, préconisaient une variété de dispositifs précurseurs pour améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.

Cependant, afin de répondre aux objectifs gouvernementaux de création de places de crèche, nous constatons à l'évidence, qu'il est plus "facile" de réduire les m² nécessaires à la vie des enfants et le nombre de professionnel.le.s pour s'en occuper que de créer de nouvelles places.d'accueil individuel ou collectif. Aussi, là où, jusqu'à présent, on ne pouvait accueillir « que » 30 bébés pour 6 professionnel.le.s, on pourra accueillir le même nombre de bébés mais avec seulement 5 professionnel.le.s.

Le choix est financier sans aucune preuve d'humanité : réduction des espaces et du nombre de professionnel·le·s. En 2021, l'Etat Français n'a-t-il vraiment que cette facilité d'option pour accueillir dans le monde les nouvelles générations ???

Ne sacrifions pas les jeunes enfants pour des raisons purement économiques. Nous leur devons toute notre attention, nous leur devons le droit de pouvoir s'épanouir en toute sécurité physique, affective et relationnelle aussi.

Nous trouvons déplorable le comportement de M. Taquet à l'égard des pros de la petite enfance, malgré une apparence de communicant et ses belles phrases officielles. Pourquoi ne pas écouter nos témoignages et le quotidien de tou·te·s les pros qui travaillent entre 35 et 50h par semaine avec des petits enfants de moins trois ans ???

Aujourd'hui, en sortant de notre entrevue, nous restons sur ce sentiment de mépris envers nous, Professionnel·le·s de la Petite Enfance.

Monsieur Taquet, nous demandons à être reçu·e·s, écouté·e·s et enfin pris·e·s au sérieux !

Le Bureau National du SNPPE

Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance
21 rue du Stade 77 130 MAROLLES-SUR-SEINE
www.snppe.fr | contact@snppe.fr